

coup de l'entour dans l'intérieur de la ville, couvertes de plus en plus de chaussées pavées et d'acqueducs conduisant les eaux pluviales dans les canaux. C'est donc un devoir pour nous de sauvegarder l'avenir par des mesures énergiques, aussi bien en ce qui concerne les soins de la population, que ceux des services municipaux et de l'industrie, qu'il importe de conserver dans nos murs en lui assurant la continuité de son principal moyen d'action.

Il résulte de cette situation que nous devons nous diriger, plus tôt que ne l'avait prévu le projet, vers les sources d'Houplin, et cette nécessité prévue n'a assurément rien de redoutable, car si les 3,000,000 déversés jusqu'ici dans la distribution d'eau produisent des aujourd'hui plus de 200,000 francs de revenu, il n'est pas douteux que les dépenses faites pour capter de nouvelles sources ne soient productives de recettes aussi rémunératrices. En vous proposant donc de diriger les travaux de canalisation par Houplin, nous avons l'espoir très-fondé que nous trouverons à la hauteur des clairs d'Ancoisne un approvisionnement considérable, qui suffira momentanément, et peut être pour quelques années. Ce résultat peut-être obtenu en très-peu de temps; si, profitant de la belle saison, le travail est entrepris de suite, nous pourrions arriver en quatre mois au plus à fournir abondamment à tous les besoins. La dépense de ce travail s'élève à 190,000 fr.

Dans notre pensée, nous ne pouvons pas nous arrêter là: il est indispensable de placer la distribution d'eau dans des conditions telles que la consommation alimentaire, les services municipaux qui intéressent à un si haut degré l'hygiène publique, et l'industrie qui tient la première place dans la prospérité du pays, ne soient jamais exposés à manquer. Pour cela, il faudra ne pas s'arrêter à Ancoisne et marcher résolument vers Houplin. Cette seconde partie du travail vous sera présentée, Messieurs, en temps utile. Pour le moment il convient d'avisier au plus urgent, et je vous propose de renvoyer à l'examen d'une commission de cinq membres le projet qui vous est présenté, cet effet. Je prie instamment nos collègues que vous désignerez, de s'occuper sans retard de cette affaire, afin que les travaux puissent être ceux entrepris pour la captation de la source de la Gressonnière et qui s'achèvent en ce moment.

Un concert de la Grande-Harmonie est toujours une heureuse fortune pour les amateurs de bonne musique. Hier, un temps splendide, les ombrages frais et pittoresques du magnifique parc de M. le comte Mimerel, une société nombreuse et choisie venaient ajouter un charme de plus à la solennité musicale dont nous nous proposons de rendre compte.

L'ouverture de *Ione*, opéra italien du maestro Patrella, auteur peu connu en France, mais très en vogue par de là les monts, commençait la première partie du concert. Nous sommes bien reconnaissants de ce que M. Delannoy nous fait apprécier les œuvres de l'école italienne actuelle, dont Verdi est le chef incontesté et incomparablement supérieur aux autres, mais qui compte encore des représentants très-honorables tels que Petrella, Pedrotti, Ricci. L'ouverture de *Ione* renferme de très jolis passages, notamment un gracieux andante, un allegro très vif et très semillant; mais, ou nous rencontrons le défaut de la cuirasse, c'est dans l'éternel crescendo des introductions italiennes et dans l'abus de la grosse caisse et des roulements de tambours. En somme, excellente exécution et production devant le public d'une œuvre estimable.

De la charmante valse des *Gardes de la Reine*, nous ne dirions rien de plus qu'elle plait toujours au public et que la Grande-Harmonie lui vaut de la meilleure façon les contours pleins de mollesse enivrante et de cadence languissante de l'œuvre de Godfrey. M. Boulcourt nous permettra de lui renouveler ici l'expression de notre admiration sympathique pour son merveilleux talent. Où rencontrer un instrumentiste plus soucieux de son art, plus sobre dans ses effets, et qui puisse tirer de son corne à piston des sons plus mélodieux et plus purs? — Nous doutons que l'on parvienne à trouver, même dans le capitaine un artiste qui puisse surpasser M. Boulcourt.

Les fragments du dernier opéra de Verdi, *Aida*, nous font connaître sous un jour tout-à-fait nouveau le génie du maître parmesan. Plus de formules italiennes, plus de placages faciles et pleins de banalité; de la largeur dans la phrase, de l'imprévu dans les cadences, de la nouveauté dans le rythme et par dessus tout cela un vif désir d'entrer dans les voies de la nouvelle école: voilà ce qui nous paraît caractériser la dernière manière de Verdi. Nous ne pouvons que louer cette nouvelle évolution d'un grand maître qui ne se contente pas de toutes les sentier battu, mais qui veut aussi frayer son chemin vers le progrès et vers les plus hautes cimes de l'art. La Grande-Harmonie a parfaitement saisi le caractère grandiose et étrange de cette musique originale qui demande des interprètes aussi habiles que consciencieux.

Nous rentrons dans la musique de l'école française, avec la fantaisie sur *Mignon*. Toutes les mélodies piquantes et gracieuses du poétique opéra d'Ambroise Thomas y sont groupées avec art et

variété: il faut surtout y remarquer l'air rythmé et expressif, « *Je suis Titania la blonde*... » la mélodie touchante qui est sur les lèvres de tous, « *connais-tu le pays où fleurit l'orange*... », et le chœur pittoresque des *Zingari* et la valse charmante du premier acte. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'ici comme partout les interprètes ont été à la hauteur de la belle œuvre d'Ambroise Thomas.

Après l'excellent piston-solo, M. Boulcourt, nous voici en présence d'un autre artiste de la Grande-Harmonie, dont nous louons volontiers le beau talent. M. Louis Knoor exécute sur le saxophone les variations les plus scabreuses et les plus compliquées, sans cesser d'obtenir de son instrument les sons les plus purs et les plus mélodieux. Hier, les variations sur le *Carnaval de Venise* ont obtenu un magnifique succès et des applaudissements prolongés l'ont bien prouvé à M. Louis Knoor.

La Grande-Harmonie terminait son concert par un galop vif et entraînant de notre compatriote, M. J. De Leeuw fils. Ce galop, intitulé *le Roubaisien*, est l'une des dernières œuvres du fécond auteur à qui nous devons tant de chansonnettes en vogue et d'airs de danse bien rythmés et bien écrits pour le piano. Nous félicitons M. de Leeuw, qui a vu ses œuvres si souvent exécutées au dehors et qui a reçu hier devant ses concitoyens la première consécration et le meilleur encouragement.

Nous saisissons avec bonheur l'occasion qui s'offre à nous d'éprouver nos lecteurs d'une société chorale, qui, presque seule entre toutes, a su conserver à la ville de Roubaix la vieille réputation qu'elle possède, d'aimer la musique et d'en favoriser le développement, je veux parler de la *Lyre Roubaisienne* qui a droit à toutes les sympathies et à tous les encouragements. Une grande part de nos éloges revient au directeur de cette société, M. Victor Barrez, dont chacun connaissait le magnifique talent de hauboisiste, mais dont tous doivent maintenant apprécier le travail assidu et distingué, et les qualités précieuses de chef de chœurs, dont il fait preuve. Nous avons été charmés de la façon artistique et remarquable avec laquelle ont été rendus les *chants lyriques de Saül*, l'œuvre difficile de Gevaert, écœuré de toutes les sociétés chorales qui a doublé hier avec bonheur et entraîné la *Lyre Roubaisienne*.

Le chœur pittoresque du *Voyage en Chine*, célébrant les douceurs du *Cidre de Normandie*, a été rendu avec la vivacité, l'élan et l'expression qu'il demande, et nous en félicitons chaudement les interprètes. La *Lyre Roubaisienne* est en excellent chemin; elle a pour soutiens une persévérance invincible et un directeur de mérite, et nous sommes certains d'avoir souvent l'occasion de rendre compte de ses succès.

Encore la comète Elle grandit tous les jours, ou plutôt toutes les nuits, cette visiteuse de l'horizon du Nord, et le 12 juillet, c'est-à-dire dimanche prochain, elle se développera assez pour les regards les moins curieux.

La *Science pour tous*, — que excellente publication qui justifie son titre — rapporte que le R. P. Secchi, de l'Observatoire romain, a observé le nouvel astre au spectroscopie. « Ainsi qu'on l'avait déjà constaté dans d'autres circonstances, il a reconnu les raies du carbone, ou d'un des oxydes du carbone, comme élément principal de ces astres vagabonds. »

Une comète ne serait-elle donc qu'un gigantesque diamant volatilisé? Si le charbon existait dans ces astres à l'état d'oxyde de carbone, il ne faudrait plus dire qu'il n'y a aucun danger à rencontrer une comète.

Hâtons-nous d'ajouter que, dans tous les cas, la comète de 1874 passera à une grande distance de la terre; ainsi, même en supposant notre hypothèse vraie, il ne faudrait pas accuser la comète de juillet des maladies à venir.

Il y a quelques jours, une femme se présentait au Mont-de-Piété, demandant à y engager une pièce de toile. A la question de l'appréciateur qui lui demandait la facture, cette femme répondit qu'elle allait chercher. On l'attendit encore. Cette pièce certainement été volée, il serait facile à nos commerçants de pouvoir la reconnaître.

Le ballon *Syrus* a eu un temps magnifique pour accomplir son ascension, hier à Lille. Un calme parfait et un ciel sans nuages ont permis aux nombreux spectateurs de suivre de yeux, pendant près d'une heure, les trois voyageurs qui avaient pris place dans la nacelle.

Les exercices de trapèze de M. Glorieux, à 25 mètres au-dessous de la nacelle, ont émerveillé en même temps que vivement ému les spectateurs. On nous dit, d'un côté, que les aéronautes sont descendus heureusement près de Lannoy, d'autres disent à Lannain (Belgique).

Un jeune homme d'Ancoisne, nommé Cuvelier, dit *Mirou*, âgé de 21 ans, a été amené hier soir, à neuf heures,

à la prison du Palais de Justice de Lille, comme auteur présumé du double crime d'assassinat et d'incendie que nous avons rapporté hier.

C'est au moment même où la maison brûlait que les soupçons se portèrent sur lui. Des premiers il s'était mêlé aux travailleurs, mais une blessure récente qu'il portait à la main et les nombreuses tâches de sang qui couvraient ses vêtements, le signalèrent à l'attention de tous ceux qui le virent alors.

On croit que l'instrument du crime a été une de ces lames courtes et très larges, mais peu tranchantes, appelées dans ce pays un *ferrement* et qui ne servent guère qu'à fendre ou à casser le menu bois.

Ce ferrement est entre les mains de la justice ainsi qu'une masse de pièces à conviction.

On nous assure que, jusqu'ici, Cuvelier repousse énergiquement les charges qui pèsent sur lui.

(Mémorial)

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré le Mardi 7 juillet 1874, à 10 heures 1/4, au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur ACHILLE-JOSEPH GLORIEUX, décédé à Roubaix, le 7 juin 1874, à l'âge de 26 ans et 4 mois.

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE ROUBAISIEUNNE

Concours général de pigeons voyageurs, offert aux amateurs de France et de l'étranger sur BAZAS, donné par la société la *Plume d'Or*, établie chez Devis, estaminet du *Postillon de Loujumeau*, rue Jacquart. — Une médaille en argent sera offerte au premier pigeon vainqueur. Il y aura poule facultative de 1 et de 5 francs.

RÈGLEMENT

Art. 1. La mise est fixée à 5 francs, dont 1 franc pour frais et 4 fr. de prix.

Art. 2. Tout amateur est prié de se munir de différents cachets dont le sort décidera de ceux qui devront être apposés sur les pigeons concurrents.

Art. 3. Les pigeons qui prendront part au concours devront être présentés le mercredi 8 juillet, à 2 h.

Art. 4. Il y aura un prix par sept pigeons concurrents.

Art. 5. Il y aura un délégué chargé de constater l'arrivée des pigeons aux frais de chaque société. Le délégué devra fournir une bonne montre.

Art. 6. Les pigeons seront lâchés le samedi 11 juillet, à 4 heures du matin, par les soins de M. le chef de gare de Bazas.

Art. 7. Les amateurs ne faisant partie d'aucune Société, pourront faire constater l'arrivée de leurs pigeons par le plus proche délégué de leur habitation.

Art. 8. Pour remporter un prix les pigeons devront être présentés vivants aux délégués.

Art. 9. Pour les articles non prévus, une commission composée de deux amateurs étrangers et de la Commission décidera sans appel.

Art. 10. Les sociétés concurrentes gagneront ou abandonneront 3/4 de minute par kilomètre calculés à vol d'oiseau d'après la carte éditée par le journal *L'Épervier*.

Art. 11. Le concours sera clôturé le dimanche 12 juillet, à 8 heures du soir. Les prix non remportés seront tirés au sort par ceux qui n'en auront pas obtenu.

Art. 12. Les prix seront décernés le lundi suivant.

Le Président, E. WALLAYS; le Vice-Président, G. DESOUSAUX; le Secrétaire, PLATEL LOUIS.

Faits Divers

— C'était hier l'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis. Aussi toute la colonie américaine de Paris avait-elle pavoiisé ses fenêtres; nous avons également rencontré nombre de voitures ornées du drapeau de l'Union. Plusieurs banquets et des fêtes nombreuses ont eu lieu dans la soirée.

— Le *Levant Herald* publie une dépêche annonçant que toute la ville de Tenedos, à l'exception de dix maisons, a été détruite par un incendie.

LA TRAITE DES BLANCHES. — On lit dans le *Petit marseillais*:

« La police de sûreté a mis hier à la disposition de M. le Procureur de la République un garçon attaché à bord d'un des paquebots qui font le service du Brésil. Cet individu se livrait, paraît-il, à un trafic des plus honteux. »

Il conseillait à des mères de famille de lui confier leur fille, qu'il s'engageait par écrit à placer dans les meilleures maisons de commerce de ces pays lointains. Arrivé là-bas, il vendait ces malheureuses.

On rapporte qu'il en a vendu trois au prix de 6,000 francs.

— Lorsqu'en 1809, le capitaine Barclay parcourut à pied un millier de milles, dans l'espace de mille heures consécutives, tout le monde fut d'avis qu'il avait accompli, comme marcheur, un exploit qui tient du miracle. La même tâche vient d'être exécutée avec le plus grand succès par une jeune fille du nom de Richard, qui a parcouru aussi mille milles, dont le terme était Stapleton, près de Bristol.

Le 18 mai, lorsque Mlle Richard s'est mise en marche, une demande fut adressée aux magistrats pour les prier d'intervenir; mais cette demande ne fut pas accueillie, et il fut répondu que, comme femme libre, elle avait le droit de marcher à son gré.

Miss Richard, en entreprenant le voyage, a voulu accomplir non-seulement un exploit d'activité physique, mais encore un acte de

dévouement filial, puisqu'elle ne l'a fait que pour faciliter à son père le gain d'un pari de cinquante livres sterling.

Les paris qui avaient été engagés sur la course du capitaine Barclay étaient beaucoup plus considérables, puisqu'ils s'élevaient à la somme de 100,000 livres sterling. M. Barclay n'ayant pas parié moins de 10,000 livres.

Le capitaine et Mlle Richard ne sont toutefois pas les seuls qui aient exécuté de pareils tours de force, et ils ont été même surpassés par un homme du nom de Thomas Standers, de Salehurst, près des casernes de Ailverhill, qui, dans le mois de juillet de 1811, pour un pari ridicule, parcourait onze cents milles, en autant d'heures consécutives, ne faisant jamais plus d'un mille à l'heure.

M. Standers n'avait même pas pour lui les avantages de la jeunesse, car il était âgé de soixante-six ans quand il engagea son pari. Si donc, en agissant ainsi il n'a pas fait preuve d'un grand sens, il n'a pas moins démontré qu'il possédait une grande force physique.

— L'HOMME VOLANT. Les journaux londoniens ne nous ont apporté aucun détail sur la nouvelle expérience de M. De Groof. Cependant, parmi les annonces de ces journaux, nous avons découvert l'avis suivant: « CREMORNE. Succès merveilles de M. De Groof, qui a réussi à voler dans l'air à une distance de plus de mille pieds. — Il fera une ascension mardi prochain. »

Protection des Animaux domestiques. (1)

Nous sommes en droit de reconnaître cette vérité consolante que les actes de cruauté envers les animaux sont moins fréquents, et que les doctrines protectrices commencent à pénétrer dans les esprits.

L'homme brutal reste isolé, et la voix du peuple lui jette l'anathème. Cet heureux résultat est dû aux ouvrages que les Sociétés protectrices, admirablement secondées par la Presse, publient en vue de faire comprendre à tous que nos intérêts moraux et matériels nous commandent non seulement de ne pas maltraiter les animaux, mais surtout de leur donner des soins intelligents qui prolongent leur existence et les rendent capables de meilleurs services.

Toutefois, avant que cette éducation si désirable nous ait appris, par exemple, à traiter le cheval comme l'auxiliaire le plus indispensable de l'activité humaine; à respecter, les oiseaux utiles à l'agriculture et à favoriser leur repeuplement; enfin, avant qu'elle enseigne aux populations des campagnes que les principes de la protection font partie de la science économique et tendent à sauvegarder la fortune publique à laquelle tous, riches et pauvres, nous devons coopérer et participer; il faut recourir, dans l'état actuel des mœurs, à la sanction pénale des lois.

Puisqu'il est du devoir ou de l'intérêt de ceux qui sont témoins ou victimes d'actes coupables envers les animaux de les faire réprimer, l'auteur a cherché à faciliter l'accomplissement des moyens de répression par la connaissance précise et facile de toutes les dispositions législatives concernant les animaux.

Ce livre doit donc être le guide du propriétaire et du protecteur. En effet, empêcher les mauvais traitements envers les animaux domestiques, c'est, en assurer la propriété, et réciproquement, en garantissant la propriété c'est les protéger contre les cruautés.

Sous ce double rapport ce livre, parvenu à sa troisième édition, est un ouvrage indispensable aux magistrats chargés d'appliquer les lois protectrices.

Nouvelles du soir
Dépêches Télégraphiques
(Service particulier du Journal de Roubaix)

LE CONGRÈS INTERNATIONAL

Bruxelles, 5 juillet. — L'Étoile belge annonce que le Congrès international se réunira le 23 juillet, à l'hôtel du ministère des affaires étrangères.

Quarante-deux délégués des divers gouvernements prendront part aux délibérations.

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 4 juillet, soir. — Le général Zabala, après avoir passé en revue son armée, a réuni les principaux officiers et leur a adressé une allocution énergique, au cours de laquelle il leur a fait connaître sa ferme résolution de ne penser à rien autre qu'à combattre le carlisme, en mettant complètement de côté toute sympathie ou opinion politique.

Cette allocution, jointe aux dispositions déjà prises par le général, a produit le meilleur effet.

Le général Moriones commandera un corps d'armée. Trois commandants de corps, notamment les généraux Echague et Martinez Campos, vont être remplacés à l'armée du Nord par les généraux Laserna, Portillo et Weyler.

Santander, 5 juillet, soir. — (Voie anglaise) Les carlistes ont complété le blocus autour de Bilbao, par terre.

Une nombreuse bande est entrée dans la province de Santander et menace les chemins de fer et les télégraphes.

LES GRÈVES EN ANGLETERRE

Londres, 5 juillet. — Hier, une grande démonstration de mineurs a eu lieu près de Wexham (principauté de Galles).

M. Butt, membre du Parlement, a défendu le système des *Trades Unions*.

(1) Législation protectrice des animaux, par B. de Beaupré Docteur en Droit. Petit volume in-18 cartonné, prix 75 centimes (France) par la poste contre Timbres-poste. J. Rothschild, Editeur, 13, Rue des Saints-Pères, Paris; et chez tous les libraires et marchands de journaux en province.

Il croit que ce système sera transformé prochainement en un système de travail coopératif qui est, à son avis, la seule solution de la question ouvrière.

M. Butt a tenu à déclarer que les *Trades Unions* n'avaient pas encouragé le système barbare des grèves et qu'elles aimaient mieux, pour arriver à un arrangement, recourir à l'arbitrage.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 6 juillet. (Dépêche de MM. Shlagdenhaufen et Co, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbœufs.)

Marché calme, mais plus ferme pour disponible et livrable, trésor 98.

Liverpool, 6 juillet.

(Dépêche de MM. Shlagdenhaufen et Co, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbœufs.)

Ventes pleinement 12,000 h. Marché ferme. Manchester, demande meilleurs.

Avis divers

ANVERS, 4 juillet. — *Colons*. — La demande pour cet article s'est quelque peu réveillée, toutefois à des prix sans changements; il s'est ainsi vendu 35 balles Louisiane par *Ella S. Taylor*, n° 96; 70 balles Georgie, par *John*, n° 96; 50 balles Georgie, par le même navire, n° 94 et 25 balles Georgie, par le même navire, n° 94 par 50 kilos.

Laines. — On a de nouveau vendu aujourd'hui 373 balles laines en suint de la Plata.

NEW-YORK, 3 juillet. — D'après le rapport du mois de juin de la bourse, les cotons à New-Orléans, on dit que la récolte de coton est passablement en retard, mais moins favorable.

CALCUTTA, 2 juillet. — *Colons*. — Fair Bengale, 4 3/4 d. c. et fr. non spécifié, 5 5/8 d. c. et fr.; fine Bengale, 7 7/8 d. c. et fr.

DICTIONNAIRE INDUSTRIEL

à l'usage de tout le monde, par E. LACROIX. 2 vol. gr. in-18, 1800 pages (caractères compacts), avec 2000 gravures dans le texte, traduction anglaise et française des termes techniques. — (Vingt livraisons.) Les 18 premières sont en vente. — Prix de la souscription: vingt francs. — Souscrit à la Librairie des Ingénieurs, n° 54, rue des Saints-Pères, Paris.

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Miltaire, à Lille

A. DE MÉVOLHON

Avancés sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptant

Ordres de Bourse à terme.

Paiement de coupons sans commission.

SANTÉ À TOUS rendus sans médecine par la célèbre farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIERE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, écoulements, oppression, congestion, anémie, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castell Stuart, le duc de Pluskow, daMame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866. Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIER, curé

Cure N° 74,422.

Courmes, par Venoc, (Alpes-Maritimes) juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffrais depuis deux ans tend à disparaître avec le malade que j'éprouvais dans tous mes membres.

Je vous en exprime toute ma reconnaissance.

M. YVES, curé

Cure N° 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de *Revalescière* des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Revalescières de Revalescière* en boîtes, de 1, 2 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes, de 2 fr 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste: les boîtes de 32 et 60 fr. franco. Dépôt chez MM. Coille, pharmacien, et Morille-Bourgeois, Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., 26, Place Vendôme, à Paris.

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant
C. CONSTATION
Éprouvé, Mgr. 2, 200 fr. par poste 2 fr. 50
Grillon, ph., 20, r. de Grammont, Paris

à Roubaix, Descroix, ph., 26, Grande-Rue 5867